

Les programmes d'histoire orale de la Commission européenne aux Archives historiques de l'Union européenne



© AHUE Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, aux Archives historiques de l'Union européenne lors de la présentation de l'ouvrage « La Commission européenne 1973-1986. Histoire et mémoires d'une institution » le 8 mai 2014 aux Archives historiques de l'Union européenne à Florence

Les Archives historiques de l'Union européenne ont ouvert leurs portes en 1986 dans le cadre de l'Institut universitaire européen à Florence et sont installées depuis 2012 à Villa Salviati. Leur mandat est de conserver et mettre à disposition du public les documents versés par les institutions européennes (Commission, Conseil, Parlement et bientôt Cour de justice). S'y ajoute une importante série de fonds privés déposés par diverses personnalités ou organisations ayant joué un rôle majeur dans l'histoire de la construction européenne. Depuis une quinzaine d'années, les Archives historiques gèrent également une collection de témoignages oraux (ou d'origine sonore) relatifs à l'histoire européenne : intitulée 'Oral History', elle se chiffre aujourd'hui autour des 500 unités. Les témoignages qui la composent, d'origines et dates variées, sont le produit de conférences prononcées à l'Institut, d'interviews réalisées à titre individuel par des chercheurs ou de vastes projets historiographiques promus au niveau officiel, tels celui de l'Agence spatiale européenne ou de la Commission européenne. Articulé en plusieurs campagnes d'interviews, ce dernier compose actuellement la majeure partie de la collection 'Oral History' http://archives.eui.eu/en/oral_history/.

Le présent article décrit sa genèse et ses développements au travers notamment de sa gestion archivistique. Il résume l'intervention faite durant le séminaire sur l'histoire orale tenu le 15 janvier 2014 aux Archives historiques en collaboration avec la professeur Luisa Passerini, pilote du projet d'histoire orale BABE dans le cadre du département d'Histoire de l'Institut universitaire européen et dédié aux actuels migrants : <http://babe.eui.eu/category/activities/workshops/>

Le but de cette intervention était de cerner une série de problématiques d'ordre méthodologique et historiographique.



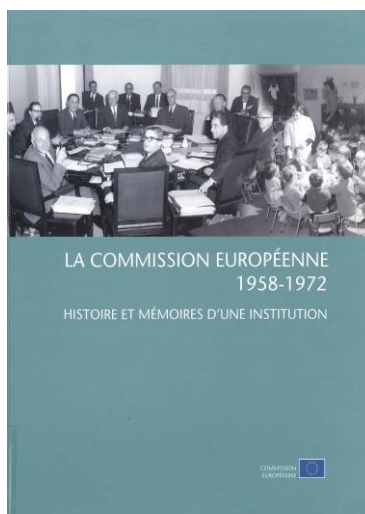
I) Les programmes d'histoire orale promus par la Commission européenne

A la fin des années 90', la Commission européenne donne le signal de départ à une collecte de témoignages oraux auprès de personnalités (hommes politiques, diplomates et hauts fonctionnaires) ayant participé de manière significative à la mise en route du processus d'intégration européenne et à ses premiers développements. C'est ainsi qu'avec le soutien financier et technique des Archives historiques prend forme le programme 'Voices on Europe' réalisé par les chaires d'histoire Jean Monnet pour le compte de la direction générale Information, Education, Culture. Fin 1997, les historiens désignés tant aux Pays-Bas qu'en Belgique, France, Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, Irlande et Espagne se mettent à l'ouvrage et effectuent en quelques mois 104 interviews (bientôt assorties de leurs transcriptions).



Avec le projet 'European Commission Memories 1958-1972. Memories of an Institution' lancé en 2002 sur l'initiative du président Romano Prodi, le but est la publication d'un ouvrage collectif sur l'histoire de la Commission européenne à l'époque des Six depuis la mise en place des institutions du Marché commun et de l'Euratom jusqu'à la veille du premier élargissement. Pour sa rédaction, les témoignages oraux sont destinés à occuper une place privilégiée à côté des sources écrites et iconographiques ; plus encore, les témoins sont appelés à prendre une part active à son élaboration tant dans le repérage des témoins que dans la reconstruction des faits, acquérant un véritable statut d'interlocuteurs pour les historiens de profession. Les sept titulaires de chaires Jean Monnet impliqués dans le projet forment un consortium international d'historiens ou 'Consist.com' comprenant Marie-Thérèse Bitsch, Gérard Bossuat, Eric Bussière, Michel Dumoulin, Wilfried Loth, Jan van der Harst, Antonio Varsori. Leurs travaux ainsi que ceux des jeunes historiens qui les assistent, sont coordonnés par l'Université catholique de Louvain sous la houlette du professeur Michel Dumoulin. Des réunions régulières des chefs de file ont également lieu à Bruxelles. Les cibles de l'enquête orale sont cette fois d'anciens fonctionnaires de la Commission, 113 en tout, actifs durant la période concernée. La plupart ont occupé de hauts postes de commandement mais certains, par exemple, les fonctions de directeurs de division. Un imposant

volume en plusieurs versions linguistiques est finalement publié par la Commission au travers de son Secrétariat général en 2007¹.



II) La prise en charge des programmes d'histoire orale par les Archives historiques de l'Union européenne

Si les textes des interviews ont été largement exploités par les historiens sous forme de citations partielles et de références pour rédiger l'ouvrage, ils n'ont pas dans l'immédiat fait l'objet de publications intégrales. Garantir leur conservation, d'une part et les rendre accessibles au public, d'autre part, a été le rôle des Archives historiques. Ces dernières ont assuré leur inventaire comprenant leur description thématique, la rédaction de nombreuses fiches biographiques, la digitalisation progressive des transcriptions et cassettes ainsi que la mise en ligne du matériel sur leur WEB dans le cadre des conditions d'accès imparties. En effet, et l'on rejoint là le domaine légal, certains textes ne sont pas ouverts à la consultation car les témoins ont refusé leur divulgation. Ils sont toutefois recensés au même titre que les autres et disposent du même lot d'informations corollaires. Certains sont fermés sans appel, d'autres sont susceptibles d'un octroi de dérogation de la part du témoin.

Au niveau de la communicabilité des interviews, une complication supplémentaire découle du fait qu'une transcription ouverte ne signifie pas forcément un audio accessible. L'explication réside dans le fait que transcription et audio ne concordent pas toujours. Les transcriptions *verbatim* ont souvent été substituées par des versions relues et corrigées par le témoin. Il s'agit pour ce dernier soit de rendre la lecture de son texte plus aisée au moyen de corrections formelles soit de supprimer des passages diplomatiquement, voire juridiquement, délicats. Les mentions de caractère

¹ « La Commission européenne, 1958-1972. Histoire et mémoires d'une institution », éd. Commission européenne, 2007.

personnel, pouvant léser autrui, sont à cet égard l'exemple le plus fréquent. Ces différents éléments motivent donc la fermeture de nombreux audios des interviews faites dans le cadre des programmes de la Commission.

Ainsi c'est la version transcrite révisée qui fait foi. Cette prééminence initiale de l'écrit contribue d'ailleurs à expliquer le type de description effectuée aux Archives historiques, c'est-à-dire centrée sur la l'analyse thématique des contenus et sans minutage. Bref il existe, au moins jusqu'au début 2014, une situation plutôt paradoxale qui se caractérise par un programme muet d'histoire orale. Le chercheur a en quelque sorte affaire à un ensemble d'archives à l'origine parlées, assujetti à des contraintes de coût et de temps (notamment pour la digitalisation) et plus encore à une contrainte juridique, ces différents facteurs ayant tracé ses contours. La mise en ligne d'extraits sonores reste cependant un objectif des Archives historiques d'autant que, le temps passant, une partie des restrictions à la consultation devient caduque.

Oral History

All Interviews

- Voices on Europe
- The European Commission 1958-1973. Memories of an institution
- The European Commission 1973-1986. Memories of an institution
- Oral History of Europe in Space
- EUI interviews
- Jean Monnet, Statesman of Interdependence

All programmes of Interviews

The Historical Archives of the European Union is the repository for various oral history programmes, launched to preserve the voices of European politicians and officials. The Archives preserves the original recordings and written transcripts and makes these materials available for research.

This section brings together the transcripts, described in a short abstract and indexed by keywords, pertaining to all the oral history programmes.

The oral history holdings of the Archives comprise 595 interviews, divided among six distinct programmes: *Voices on Europe*, *the European Commission 1958-1973*, *the European Commission 1973-1986*, *Europe in Space*, *EUI Interviews*, and *Jean Monnet – Statesman of Interdependence*.

Access to some interviews may be subject to prior authorisation, to be obtained via email request to: archiv@eui.eu

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W Y Z All

Abbott, Roderick	Programme: The European Commission memories. 1973-1986	Reference Code: INT093	Interview Date: 02-02-2012
Ackerman, Marcel	Programme: Oral History of Europe in Space	Reference Code: INT794	Interview Date: 11-12-2002
Albert, Michel	Programme: The European Commission memories. 1958-1973	Reference Code: INT700	Interview Date: 18-12-2003
Albrecht, Ernst	Programme: Voices on Europe	Reference Code: INT640	Interview Date: 07-08-1998
Albrecht, Ernst	Programme: The European Commission memories. 1958-1973	Reference Code: INT671	Interview Date: 04-03-2004

III) Quelques réflexions épistémologiques au sujet des programmes 'Voices on Europe' et 'European Commission Memories 1958-1972'

1) Appréciation de la valeur des témoignages oraux pour l'Histoire

Au-delà des programmes 'Voices on Europe' et 'European Commission Memories 1958-1972', il est possible de discerner certaines problématiques d'ordre général pour certaines bien connues, communes à l'ensemble des projets d'histoire orale. La principale est l'évaluation de la validité des témoignages oraux dans la perspective d'une Histoire qui, par définition, vise l'objectivité. De fait, l'incidence du facteur humain est importante dans les témoignages. Elle est décelable de prime abord à travers la diversité stylistique qui les caractérise tant du côté de l'interviewer que de l'interviewé malgré le schéma de questionnaire que peut se fixer un groupe d'historiens. L'un tend à encadrer le discours ou à pratiquer la maïeutique, l'autre laisse plus librement dis-courir ; un témoin se souvient nettement, l'autre vaguement ; l'un est prolix, l'autre réticent ; l'un improvise, l'autre lit un texte préparé.

Il est également notoire que le récit est toujours relatif, plus encore concernant les faits abstraits tels une évolution politique ou des relations interpersonnelles. La transformation ou la transfiguration des faits est toujours aux aguets. Le témoin nous raconte-t-il une histoire ou l'Histoire ? Quelle est sa crédibilité ? Il est un être humain, pétri de subjectivité et de passion (pas de toujours de raison). L'émotion qu'il peut nous transmettre à travers le timbre de sa voix ou ses paroles - c'est la beauté des archives sonores - est certes appréciable : la voix est une valeur ajoutée qui humanise le récit. Mais elle ne suffit pas toujours. Le témoin n'est pas parole d'Évangile ou, pour reprendre une expression employée par l'historienne française Danièle Voldman et rappelée par le professeur Dumoulin dans son introduction au volume sur la Commission européenne, la 'Bocca della Verità'. Au lieu d'une vue des choses, il nous transmet parfois une vision, sa vision.



Or l'historien mène ses recherches pour établir ou rétablir la Vérité et cite ses sources pour justifier son travail. Il est donc clair qu'il doit refuser le principe a priori de l'absolue vérité des témoignages au motif qu'ils 'coulent de source' mais les vérifier, recroiser, interpréter et éventuellement réfuter, si possible en s'appuyant sur d'autres sources notamment écrites. Cette application d'un travail de critique est d'ailleurs l'un des critères de distinction entre le travail historique et le journalisme d'actualité ; même si, comme le souligne encore le professeur Michel Dumoulin, il n'est pas toujours facile pour un historien de remettre en cause les propos tenus par les acteurs directs de l'Histoire.

2) La méthodologie 'European Commission Memories 1958-1972' : Histoire sous influence ?

La réflexion qui suit trouve sa base dans la spécificité du programme 'European Commission Memories' tel qu'illustré plus haut et notamment dans la procédure de rédaction de l'ouvrage par les historiens. Le premier point concerne leurs relations avec la Commission européenne, commanditaire de l'ouvrage sur l'initiative du président Romano Prodi. Comme le rappelle le professeur Dumoulin, il s'agit d'un mandat ambitieux : redécouvrir « quels avaient été la nature, les ambitions, les succès, les déceptions et les échecs de l'exécutif communautaire » à l'époque des Six. Le président Barroso, dans sa préface à l'ouvrage, écrit : « Cette histoire, j'en suis certain, restera une œuvre capitale parce qu'elle offre une perspective originale sur l'institution à travers les témoignages des pionniers de l'époque » : une histoire très récente, faut-il le souligner, qui s'inscrit dans la contemporanéité et dont les sources écrites ne sont pas toujours accessibles. Rappelons le délai des trente ans qui couvrent les documents des institutions communautaires à compter de leur date de création, ce qui explique d'ailleurs en partie le recours à des acteurs encore vivants, parfois encore en fonction !



Dans la pratique, le consortium a été assisté d'un 'comité d'accompagnement' composé d'anciens hauts fonctionnaires (Fernand Braun, Guiseppe Ciavarini Azzi, Jean-Claude Eeckhout, Jacqueline Lastenouse, Robert Pendville, Paul Romus) ayant aidé en premier lieu à établir la liste des témoins à interviewer (le choix des témoins est-il d'ailleurs un acte neutre ?). Pour le programme 'European Commission Memories', il faut préciser que ces derniers ont été choisis principalement au

niveau de commandement opérationnel de la Commission alors que pour 'Voices on Europe' le 'target' avait été plus élevé avec davantage de personnalités politiques ou d'anciens commissaires européens ; non qu'il existe d'ailleurs pour l'Histoire une classification qualitative des témoins selon leur positionnement hiérarchique : un ancien directeur peut tenir des propos plus substantiels qu'une personnalité politique se contentant de déclarations 'officielles' ou de redites. Ainsi beaucoup de témoignages de fonctionnaires contenus dans le programme 'European Commission Memories 1958-1972' sont uniques en leur genre.

Mais le trait le plus marquant de l'organisation du projet a été le déroulement des travaux sous l'autorité du secrétaire général de la Commission, David O'Sullivan. Un 'groupe de monitoring' comprenant ses trois représentants (Jean-Claude Eeckhout, Antonio Marchini Camia et Hartmut Offele) a été chargé de leur suivi et, comme mentionné, s'est fait l'interlocuteur des historiens sur les questions de contenu. De plus, ainsi que le relate le professeur Dumoulin, « dans la phase finale du travail, la relecture du manuscrit a été confiée à un comité ad hoc dont les objections, les commentaires et les suggestions ont fait l'objet d'une discussion approfondie et parfois passionnée avec les historiens, mais toujours dans l'esprit (...) de sauvegarder 'l'interprétation négociée' ».

Comme l'explique encore le professeur Dumoulin, cette méthodologie a été suivie par les historiens du consortium en référence à la 'Public History' pratiquée notamment aux Etats-Unis et axée sur quatre points.

- Elle répond souvent à un mandat de nature institutionnelle.
- Elle respecte des règles : règles éthiques propres à préserver la dignité des personnes ou à assurer le devoir de réserve sur le plan institutionnel (par le biais notamment des conditions de communication et des relectures dans le cas 'European Commission Memories 1958-1972') ; règles de fonctionnement comme le schéma interrogatoire utilisée par tous les historiens (biographie personnelle, entrée dans la sphère européenne...). Ce schéma se reflète dans les interviews bien que l'on note, comme mentionné précédemment, de nombreux écarts au niveau de son application pour diverses raisons (divagations, sauts du coq à l'âne...).
- Elle résulte d'une recherche menée en commun par les historiens et les témoins. Dans la préface collective, les fonctionnaires impliqués dans le programme 'European Commission Memories 1958-1972' expriment d'ailleurs leur faveurs pour la démarche : « L'initiative de la Commission européenne de recueillir et conserver sa mémoire historique a été accueillie avec grand intérêt par les anciens protagonistes et témoins, dans la conviction que la 'mémoire de l'institution' est utile pour son avenir même. Les souvenirs et les témoignages que ces 'vétérans' ont consignés aux historiens nous permettent de nous approcher, de l'intérieur, au vécu -souvent inconnu ou mal compris- d'une institution qui est depuis toujours au centre de la vie communautaire et dont ils connaissent exactement le cheminement, les expériences et l'esprit qui a animé les hommes et les services ». On peut en quelque sorte parler d'une Histoire plus personnelle, citoyenne, participative ou démocratisée, donnant voix au chapitre à ses acteurs de l'ombre (tout est relatif), du moins normalement absents de la scène publique. Si l'on peut oser l'image, l'institution n'est plus un organisme impersonnel et monolithique parlant d'une seule voix à l'attention de la presse et de l'Histoire mais prend l'allure d'une structure vivante, composée des atomes que sont ses

fonctionnaires. Les personnes interviewées sont toutefois conscientes que leurs témoignages, telle une première étape du projet, serviront de « prélude au travail des historiens ».

- Elle aboutit à une interprétation négociée. Le dialogue entre acteurs et historiens ouvre en effet une dialectique entre plaidoirie et médiation, selon la formule forgée par les spécialistes. Nous sommes donc, pour ainsi dire, dans une Histoire basée sur le compromis.

IV) Valeur des programmes d'histoire de la Commission européenne

1) Interprétation négociée, histoire niée ?

Il est à ce point légitime de s'interroger sur le résultat d'un tel processus. S'agit-il d'une histoire avec sa valeur ou de seconde catégorie ? Pire, d'une histoire avec sa validité ou d'une histoire trop officielle ou, paradoxalement, trop personnelle et donc faussée ? La discussion sur le choix du titre du programme 'Voices on Europe', après la dénomination momentanée et ouvertement engagée, 'Voices for Europe', est un élément indicateur de l'attention portée à la question.

Il est vrai qu'au-delà de toute idéologie sur les contenus et les méthodes, il est quasiment naturel (voire nécessaire) de recourir aux témoignages directs (dont les témoignages oraux sont une des meilleures expressions) pour faire de l'histoire de fraîche date : c'est là pour l'historien la question des sources disponibles. On trouve une synthèse de cette démarche dans les expressions 'histoire immédiate, interprétation négociée' ou, plus hardiment, 'histoire intermédiée'. Ce néologisme est répertorié par le dictionnaire digital « Reverso » (mais pas par le « Larousse ») et figure également dans le manuel dirigé par Florence Descamps (« Les Sources orales et l'Histoire », éd. Bréal, 2006). L'expression consacre l'équation d'une histoire im-médiate en termes temporel et méthodologique, fille des événements dans leur plus simple appareil, avec une Histoire réélaborée par l'historien de concert avec le témoin et en quête, à ce titre, de sa reconnaissance comme discipline des sciences humaines.

Dans ce contexte, l'initiative de la Commission est certainement appréciable. Elle tend à fournir les matériaux, pour ne pas dire la matière première, nécessaires aux historiens. Il est toutefois important de souligner que les témoignages ont été une source prépondérante mais rarement unique pour la rédaction de leurs contributions ayant puisé dans la mesure du possible aux sources écrites et iconographiques. Il en résulte un volume historique de grand intérêt.

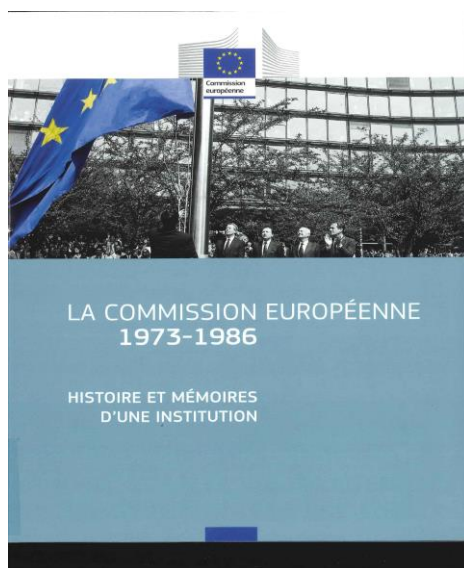
2) Les programmes d'histoire orale de la Commission européenne : un nouveau patrimoine

Répondant en quelque sorte à la question « Histoire orale ou archives orales ? » que posait en 1980 la sociologue Dominique Aron-Schnapper en guise de titre à son ouvrage, il faut préciser qu'à côté de la publication du volume (et donc du 'produit fini'), la Commission européenne a également amorcé la constitution d'un patrimoine oral sur son histoire : un patrimoine formé d'une somme de mémoires individuelles constituant au final une mémoire collective, peut-être identitaire.

C'est cette entité dotée d'une valeur intrinsèque qu'ont recueillie les Archives historiques. Outre à animer, c'est-à-dire à donner une âme aux documents 'classiques' par ailleurs préservés ou destinés à l'être, elle témoigne du vécu quotidien de et à la Commission, nous faisant pénétrer dans ses rouages ou coulisses par un accès personnel, voire personnalisé, normalement fermé au public. De manière irremplaçable, les interviews restituent une ambiance : si le témoignage n'est pas parole d'Évangile, il est vrai que l'esprit compte autant que la lettre dans leur évaluation. Ils apportent en outre des éléments d'explication à des faits concrets dont seule l'étape finale est connue du public (une nomination, par exemple) ou éclairent indubitablement certains points comme les filières d'origine des fonctionnaires, facilitant leur prosopographie.

En se référant aux collections conservées par les Archives historiques, les interviews semblent être en quelque mesure aux archives-papier ce que les dépôts privés (avec, parfois, leur supplément d'âme) sont aux versements institutionnels, ces derniers constituant plus fréquemment une scène aseptisée de l'Histoire. On aboutit ici au paradoxe que c'est finalement l'institution, en l'occurrence la Commission, qui permet au travers de ces témoignages oraux de tracer une histoire moins institutionnelle de son développement !

Conclusion



Il est nécessaire de conclure la présentation des programmes d'histoire orale de la Commission en précisant qu'il s'agit de travaux en continuelle évolution, tant du côté des historiens que des Archives historiques. L'explication réside, du côté de ces dernières, dans des questions techniques et la volonté de perfectionner la page 'Oral History', l'une des plus consultées sur leur WEB. La décision de la Commission de prolonger une expérience fructueuse en est la raison majeure en ce qui concerne les parties impliquées en amont.

Cette évolution s'est d'ailleurs traduite (peu après le séminaire durant lequel cette intervention a eu lieu) par la présentation du second tome de l'histoire de la Commission européenne produit selon les mêmes modalités de travail et avec pour chefs de file les professeurs Eric Bussière, Jan Willem Brouwer, Vincent Dujardin, Michel Dumoulin, Piers Ludlow et Pierre Tilly. La période traitée, immédiatement successive à celle de l'ouvrage précédent, s'étend de 1973 à 1986 allant de l'adhésion britannique à l'adoption de l'Acte unique : le temps avance ; l'Histoire progresse et, à double titre, en suit le sens. La cérémonie de présentation du nouvel ouvrage, tenue aux Archives historiques en mai, a été honorée de la présence du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, qui a également visité les dépôts d'archives situés dans les sous-sols de la Villa Salviati. Devant les documents, il s'est livré à différents commentaires de nature historique. Citons parmi ceux qu'il m'a été donné d'entendre, la stature du président François-Xavier Ortolí reconnaissable entre autres au respect que lui portait un grand président tel Jacques Delors. Avec une autorisation préalable et un magnétophone, cette circonstance aurait pu être l'occasion de contribuer directement, au plus haut niveau, aux programmes d'histoire orale de la Commission.

Catherine Previti Allaire

Archiviste aux AHUE

Juillet 2014